

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
6 février 2023

Date d'affichage
6 février 2023

Objet de la Délibération
SUBVENTIONS 2023 ALLOUEES PAR LE SIVOM

N°5.2023

Séance du 14 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le quatorze février à 17h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Michel GONNET, Philippe SIONNET, David LE GUEN

Secrétaire de séance : Michel GONNET

\*

Monsieur Le Président présente aux membres du conseil les différentes demandes de subventions réceptionnées pour l'année 2023 de la part des associations.

Il rappelle les subventions précédemment allouées et propose, au vu des dossiers déposés, d'allouer les subventions figurants sur le tableau annexé à la présente délibération pour un montant total de 12 900,00 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

-Approuvent le tableau annexé à la présente délibération

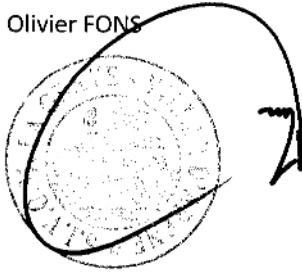
-Disent que les sommes correspondantes seront inscrites au budget du SIVOM à l'article 65748.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20230214-5\_2023-DE  
Reçu le 22/02/2023

**SUBVENTIONS 2023**

OBJET	POUR MÉMOIRE BUDGET N-1	DEMANDE DE L'ASSOCIATION	PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT	CHOIX DU CONSEIL SYNDICAL
Amicale des sapeurs pompiers	800,00 €	1 300,00 €	800,00 €	800,00 €
Amis de l'église St Martin	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €
Club de montagne et d'escalade de la Meije	1 200,00 €	1 800,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Club des sports	4 500,00 €	5 000,00 €	4 800,00 €	4 800,00 €
Comité régional de ski	0,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €
Dénivelé positif	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Derby de la meije (2023 breby de la meije)	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €
Festival Olivier Messiaen	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Le patois Haut-Alpin	0,00 €	Une demande sans montant	0,00 €	0,00 €
Les enseignes de Villar d'Arène	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
Meidjo télémark	0,00 €	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €
Rencontres de la Haute Romanche	1 200,00 €	Une demande sans montant	1 500,00 €	1 500,00 €
SISA médecins	3 001,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sou des écoles	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
SSIAD Oisans ADMR	400,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 501,00 €</b>		<b>12 900,00 €</b>	<b>12 900,00 €</b>

**AR Prefecture**

005-240500264-20230214-5\_2023-DE  
Reçu le 22/02/2023